



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E104150

VALABLE JUSQU'AU 29/08/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2003

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 10/03/2023  
0

Raison sociale : ALTINISIK HAYATI

1110 RUE ACHILLE PERES  
59640 DUNKERQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 448 154 146 00048

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3047246

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H07492h1244000/001559422/4

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H07492h1244000/001559422/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 03 62 08 15 13

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@ipec-dunkerque.com

Responsabilité légale :

ALTINISIK HAYATI CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	30/08/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	30/08/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/05/2024
o Fenêtres de toit	30/08/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/08/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	30/08/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/08/2023
o Isolation des combles perdus	30/08/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	30/08/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.